

## Communiqué de constat de dépassement du seuil d'information et de recommandation

<b>Polluant en cause</b>	<b>Particules fines de moins de 10 micromètres de diamètre.</b> Cela s'explique en partie par le passage de brumes de « poussières du Sahara » dans l'atmosphère de la Guyane.
<b>Zone concernée</b>	<b>Stations de l'île de Cayenne et de Kourou</b>
<b>Seuil dépassé</b>	<b>Seuil d'information et de recommandation : 50 µg/m<sup>3</sup> de moyenne journalière</b>
<b>Commentaires</b>	<i>Aujourd'hui, <b>jeudi 10 janvier 2019</b>, les concentrations en PM10 dans l'air ambiant sont au-delà des 50 µg/m<sup>3</sup>. La concentration moyenne en PM10 relevée sur la station de Cayenne de 00h à 11h s'élève à 57 µg/m<sup>3</sup>. La procédure d'information et de recommandation est déclenchée.</i>
<b>Prévisions</b>	<i>La brume de sable reste présente sur le littoral guyanais, la qualité de l'air ne sera pas bonne ces prochains jours, avec un risque de dépassement des seuils réglementaires.</i>

### Recommandations sanitaires

**Aux personnes vulnérables** (femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques) **et sensibles** (personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, immunodéprimées, souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux)), **nous recommandons de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Éviter les zones à fort trafic routier, aux périodes de pointe ;
- Privilégier les activités modérées.

**Nous recommandons à la population générale de :**

- Privilégier des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- Prendre conseil auprès d'un professionnel de santé en cas de gêne respiratoire ou cardiaque ;
- Réduire, voire de reporter, les activités physiques et sportives intenses<sup>1</sup> (dont les compétitions)

### Recommandations comportementales

**Afin de ne pas aggraver la situation, nous recommandons à tous de :**

- Ne pas brûler vos déchets verts, ne pas allumer de barbecues et de ne pas pratiquer l'abattis ;
- Privilégier le covoiturage, les transports en commun ainsi que les modes de déplacements doux (marche, vélo, ...);
- Éviter les travaux et nettoyages émetteurs de poussières (rénovation, bâtiments, ...).

<sup>1</sup> Activité physique sportive et intense : activité qui oblige à respirer par la bouche